

Règlement du Trail de Noyelles-sous-Lens

6 octobre 2018

Le Trail de Noyelles-sous-Lens est organisé par le Running club Noyellois et avec le soutien de la commune de Noyelles-sous-Lens.

Les courses: Limitées à 600 inscrits (10 et 25km)

<i>Trail</i>		<i>Catégorie</i>	<i>Heure du départ</i>
10km		<i>Cadets - juniors</i> <i>seniors - vétérans</i>	20h00
25km		<i>Juniors - seniors - vétérans</i>	20h00
<i>Course sans limite de temps</i>	<i>4 Minutes</i>	<i>Baby-athlé</i>	19h00
	<i>8 Minutes</i>	<i>Éveil-athlé et poussins</i>	
	<i>12 Minutes</i>	<i>Benjamins - Minimes</i>	
<i>Randonnée-Marche Nordique</i> 8 à 10km		<i>Sans restriction d'âge</i>	17h00

RAPPEL DES CATÉGORIES

<i>Masters</i>	1978 et avant
<i>Seniors</i>	1979 à 1995
<i>Espoirs</i>	1996 à 1998
<i>Juniors</i>	1999 à 2000
<i>Cadets</i>	2001 à 2002
<i>Minimes</i>	2003 à 2004
<i>Benjamins</i>	2005 à 2006
<i>Poussins</i>	2007 à 2008
<i>Éveil-athlé</i>	2009 à 2011
<i>Baby-athlé</i>	2012 à 2014

Participation courses :

L'épreuve est ouverte à toute personne, licenciée ou non qui répond aux conditions d'âge. Conformément aux articles L231-2 et L 231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit:

Le CERTIFICAT MÉDICAL, ou sa photocopie délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et portant mention de la clause suivante : "ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition".

Les Licences Athlé compétition, Athlé santé loisirs option running délivrées par la FFA: les coureurs licenciés doivent noter leur numéro de licence sur le bulletin d'inscription et joindre la copie de leur licence en cours de validité (2018/2019), les Pass'Running (titre de participation) délivrés par la FFA

Les licences de FSCF, FSGT et UFOLEP en cours de validité si elles font apparaître de façon précise la mention "athlétisme".

Les licences délivrées par la Fédération Française de Triathlon en cours de validité.

Les licences délivrées par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité, dans la mesure où les titulaires sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Participation Randonnée/ marche nordique:

Elle est ouverte à tous sans restriction d'âge. Elle se fait à allure libre, il n'y aura pas de dossards numérotés, ni de classement à l'arrivée.

Participation à la course contre le temps :

L'animation est ouverte à tous les enfants en fonction des âges indiqués dans le tableau ci dessus.

L'objectif est de courir sans s'arrêter durant le temps prévu. Il n'y aura pas de classement.

Chaque participant repartira avec un lot souvenir. L'épreuve se déroulera sur une boucle (environ 200m) devant le car-podium.

Parcours :

Le parcours se situe essentiellement en nature. Il emprunte chemins, sentiers, sous-bois, piétonniers, pâtures et quelques transitions sur route. Il traverse les communes de Noyelles-sous-Lens, Fouquières lez Lens, Harnes et Courrières.

Le départ et l'arrivée se feront au Parc des Boclets rue Masclef.

2 tracés sont possibles (au choix). Les 2 tracés sont communs sur les 9^{er} Km.

- 1^{er} tracé: 10 km (100m de dénivelé positif)
- 2^{ème} tracé: 25km (400m de dénivelé positif)

ATTENTION:

Le parcours 25km est difficile et s'adressent à des coureurs bien entraînés.

Le départ et l'arrivée se feront dans le noir, **LAMPE FRONTALE OBLIGATOIRE** (10km et 25km).

Le parcours randonnée/ Marche nordique emprunte essentiellement les berges du canal, il est accessible à tous.

Sécurité:

Attention: bien que de nombreux signaleurs seront présents sur le parcours, les coureurs doivent respecter le code de la route.

Si un coureur est victime d'un problème, il devra se rapprocher du signaleur le plus proche qui alertera les organisateurs et les secours. Des coureurs «balais» seront présents sur la course. Des VTT patrouilleront sur l'ensemble du parcours afin de sécuriser la course.

Ravitaillement/service:

Ravitaillement complet à l'arrivée pour tous.

Vestiaires, douches, sanitaires, consigne des sacs surveillée sur le site.

Droits d'inscription :

Pas d'inscription par courriers, uniquement en ligne sur:

Le nombre de participants sera limité à 600 pour l'ensemble des 2 courses (10 et 25km).

Toutefois si le nombre de participants (600) n'est pas atteint, vous pourrez, vous inscrire:

- *Vendredi 5 octobre 2018 de 16h00 à 19h30 au magasin **Intersport Hénin Beaumont**.*
- *Samedi 6 octobre 2018 de 16h00 à 19h30 Sur le site du départ au Parc des Boclets Rue Masclef.*

Tarifs inscriptions	Jusqu'au 2/09/18	Jusqu'au 4/10/18	5/10/18 et 6/10/18
Trail 10km	7€ + 1€ serveur	9€ + 1€ serveur	12,00 €
Trail 25km	12€ + 1€ serveur	14€ + 1€ serveur	18,00 €
Randonnée Marche Nordique	Pas d'inscription		2,00 €
Course contre le temps			Gratuit

Remboursement:

En cas de non-participation à l'épreuve, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Annulation en cas de force majeure:

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, 50 % des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés, sur demande écrite du participant

Assurance :

Les organisateurs sont couverts par la police d'assurance du Running-Club-Noyellois.

Responsabilité Individuelle:les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire durant la manifestation. Sécurité et Assistance médicale :chaque concurrent est tenu d'observer le code de la route. L'assistance médicale est assurée sur le parcours et à l'arrivée par les sapeurs-pompiers.

Dossards:

Remise des dossards :

- *Vendredi 5 octobre 2018 de 16h00 à 19h30 au magasin Intersport Hénin Beaumont.*
- *Samedi 6 octobre 2018 de 16h00 à 19h30 Sur le site du départ au Parc des Boclets Rue Masclef,fin des remises 30mn avant la course .*

Chronométrage : Organisé par le jogging club Harnésien.

Résultats et classements :

Les résultats et les classements seront affichés au Parc des Boclets 30mn après l'arrivée du dernier coureur. Ils seront consultables sur le site du Running Club Noyellois.

Récompenses:

La remise des récompenses de l'ensemble des courses se fera Parc des Boclets des que le dernier de la course sera arrivé. Les compétiteurs devront être présents (une pièce d'identité pourra être demandée). Le tableau des récompenses figure sur ce document.

le classement se fera au scratch sur les courses 10 et 21km. seront récompensés :

TRAIL	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Femmes	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat
Hommes	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat	Lot et/ou bon d'achat

- Un lot souvenir à chaque arrivant (10 et 25km).
- Une bière offerte à chaque participant (10 et 25km).

Plan d'organisation des secours:

Les secours seront organisés de la façon suivante:

- Une association de secouriste sera présente (environ 15)
- 4 postes de secours:
- 1 poste fixe situé à proximité de la ligne de départ et d'arrivée (environ 5 secouristes).
- 3 postes mobiles situés sur le parcours (environ 2/3 secouristes).

Propreté du site:

Afin d'organiser ce trail, il faut l'autorisation de toutes les communes traversées ainsi que différents gestionnaires ou propriétaires. Il incombe donc aux organisateurs et aux concurrents de laisser les sites traversés en état de propreté. Si tel n'était pas le cas, les autorisations ne nous seraient plus accordées pour les éditions suivantes. Il est donc demandé aux participants de ne pas salir le parcours avec des emballages de produits énergétiques ou des gobelets d'eau. Une poubelle sera disponible à chaque ravitaillement, prenez le temps d'y déposer vos détritrus.

A NOTER: un concurrent surpris par les organisateurs à jeter un détritrus dans la nature sera exclu de l'épreuve.

Droits a l'image:

Les films et photographies, réalisés à l'occasion de cette course pédestre, pourront être utilisés, sans contrepartie, dans des publications et informations destinées à la promotion du sport et de la santé et sont la propriété de l'association organisatrice.

Conformément à la Loi information et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez recevoir des propositions d'autres organisateurs. Si vous ne le souhaitez plus, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.